

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV BNA

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 2 août 1993
Siège Social : Rue Hédi Nouria-1001 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du **07 Mai 2024**, SICAV BNA a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice **2023**, à compter du **15 Mai 2024**.

Un dividende Brut 4,403 dinars par action

Le règlement de ce dividende sera effectué en numéraire aux guichets de la BNA et BNA CAPITAUX.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions Placement Obligatoire SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.